

Le plus-que-parfait

Fiche méthode

(Français 6^e · Conjugaison · Conjuguer au passé)

La démarche pour conjuguer au plus-que-parfait

1. **Je choisis l'auxiliaire** : le même qu'au passé composé (être pour les verbes de déplacement ou de changement d'état et les verbes pronominaux, avoir pour les autres).
2. **Je le conjugue à l'imparfait** : avais, avait, avions, aviez, avaient ou étais, était, étions, étiez, étaient.
3. **J'écris le participe passé** : -é, -i ou une forme à apprendre (fait, dit, pris, vu. . .).
4. **J'accorde** : avec être, avec le sujet ; avec avoir, jamais avec le sujet.

Le réflexe — plus-que-parfait = passé composé dont l'auxiliaire passe du présent à l'imparfait.

Cas 1 · Conjuguer au plus-que-parfait

Réflexe — auxiliaire à l'imparfait + participe passé ; avec être, j'accorde le participe passé avec le sujet ; à la forme négative, j'encadre l'auxiliaire.

Exemple 1. Conjuguer « finir » au plus-que-parfait avec « nous ».

Au passé composé : *nous avons fini* → auxiliaire **avoir**, à l'imparfait : *avions*.
Participe passé en -i (2e groupe), pas d'accord avec avoir : **nous avions fini**.

Exemple 2. Conjuguer « venir » au plus-que-parfait avec « elles », puis à la forme négative avec « ne. . . jamais ».

« venir » se conjugue avec **être** : *étaient* + *venu*, accordé avec *elles* (féminin pluriel) : **elles étaient venues**.
La négation encadre l'auxiliaire : **elles n'étaient jamais venues**.

Attention — avec avoir, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet : « elles avaient fini », jamais « finies ».

Cas 2 · Employer et reconnaître le plus-que-parfait

Réflexe — le verbe au plus-que-parfait raconte l'action qui a eu lieu en premier, avant une autre action passée.

Exemple 1. Quelle action a eu lieu en premier ? « Le jardinier souriait : l'orage avait épargné son potager. »

« avait épargné » : auxiliaire avoir à l'imparfait + participe passé → **plus-que-parfait**.
D'abord l'orage épargne le potager, **ensuite** le jardinier sourit (imparfait).

Exemple 2. Mettre au temps qui convient le verbe entre parenthèses : « Lucie rentra trempée : elle (oublier) son parapluie. »

L'oubli a eu lieu **avant** le retour de Lucie (passé simple) : il faut le plus-que-parfait.
Elle avait oublié son parapluie.

Attention — « était » ou « avait » seul n'est pas un plus-que-parfait : dans « Lucie était trempée », le verbe être est à l'imparfait, suivi d'un adjectif.

Les pièges

- Mettre l'auxiliaire au présent : « il a pris » est un passé composé ; le plus-que-parfait est « il avait pris ».
- Oublier l'accord avec être : « ma tante était allée », « mes amis étaient allés ».
- Accorder avec le sujet quand l'auxiliaire est avoir : « elles avaient chanté », pas « chantées ».
- Placer la négation après le participe : « je n'avais pas vu », pas « j'avais vu pas ».
- Mettre tout le récit au plus-que-parfait : il ne sert que pour l'action antérieure.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).